



14 Avenue du Château
44390 SAFFRE
Tel : 02.40.72.65.05
Email : frcivampdl@civam.org
N° SIRET : 37935777500061
N° organisme de formation : 52440410444

Gestion et suivi financier de l'association et de ses projets

Contexte :

Les structures associatives se doivent de bien analyser leur situation économique et financière et de suivre de façon rigoureuse les projets en lien avec les contraintes spécifiques de chaque financeur.

Comment gérer la comptabilité de son association, bien organiser son plan comptable pour avoir une lecture fiable de ses comptes, se créer des outils pour suivre une comptabilité analytique et calculer son coût de journée ?

Les associations sont incitées à faire appel à des cofinancements européens, notamment via le FEADER pour celles qui interviennent sur le développement rural. La mécanique de ces financements nécessite une attention particulière pour limiter les risques en cas de contrôles.

Objectifs de la formation

- Comprendre la comptabilité générale de son association
- Analyser la situation financière de son association
- Mettre en place des outils de suivi cohérents
- Elaborer et maîtriser un budget prévisionnel
- Apprendre à bâtir un plan de financement avec des coûts internes et la valorisation du temps de travail
- Connaître les spécificités de montage des dossiers européens

Intervenants:

André BERNARD : consultant en économie sociale et solidaire / Expert Comptable
Lionel MAGNIN : Directeur FRCivam Pays de la Loire
Chrystelle BIDAU : Chargée de suivi financier et administratif

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- des apports théoriques
- l'étude de cas concrets à partir de bilans, comptes de résultat apportés par les participants
- l'échange entre les participants

Pré-requis / Public

Quelques connaissances en comptabilité ou suivi financier, d'une association.

Salarié en charge de suivi financier et administratif de projets

► **Date** : à définir

► **Durée** : 2 jours

► **Lieu** : Ethic Etapes Lac du Maine Angers (49)

► **Horaires** : J1 : 10h00 – 18h00,
J2 : 9h00 – 17h00

► **Frais pédagogiques** :

- Agents réseau CIVAM : 460 €
- Autres agents : 660 €

(hors repas du soir)

Attestation de formation permettant une prise en charge par votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCO)

Inscription et renseignements auprès de :

Chrystelle BIDAU

Tel : 02.40.72.65.05

Mail: frcivampdl@civam.org

coordinateur de structure associative

Modalité d'évaluation

- Bilans à chaud en cours de formation pour mesurer la progression des stagiaires
- Questionnaire d'évaluation à la fin de la formation

La FRCIVAM se réserve le droit d'annuler la formation si un minimum de 8 inscriptions n'est pas atteint.

Nous veillerons à ce que nos formations soient accessibles aux personnes en situation de handicap. Si c'est votre cas, merci de nous le signaler

JOUR 1

► Comprendre la comptabilité générale de son association

- Quel suivi comptable pour l'association ?
- Le plan comptable associatif
- Notion d'immobilisation et tableau d'amortissement
- Rôle de la comptabilité : règles de base, obligation

► Suivre efficacement la situation financière de l'association

- Quels sont les éléments clé du bilan et du compte de résultat ?
- Principaux indicateurs d'évaluation de la situation financière de son association
- Fiscalité associative (impôts et taxes): que doit payer l'association ? Quelles sont les exonérations et leurs conditions ?

Bilan de la première journée

JOUR 2

► Le suivi financier des projets

- Des règles très différentes selon les financeurs
- Le coût de journée « salarié »
- Les charges directes et indirectes : la notion de comptabilité analytique
- L'intégration du coût des postes administratifs / du temps d'animation de la vie associative

► Les outils de pilotage et de suivis de projets

- L'enregistrement de temps de travail : pourquoi, pour qui ?
- Tableau de suivi de réalisation sur des actions pluriannuelles
- Tableau de suivi des conventions
- Echanges d'expériences à partir des outils apportés par les participants

► Zoom sur les financements européens pour le développement rural : le FEADER

- Les spécificités de montage des dossiers FEADER : budget, cofinancement, auto financement, dépenses éligibles.
- Principaux points d'attention pour anticiper un contrôle : périmètre du projet, dépenses, facturation, enregistrement du temps de travail...

Questionnaire et Bilan de la session